



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 7 mars 2022

Date de convocation : 25/02/2022

Etaients présents : Cyril POINTUD, Christelle CUNIS, Clément VAROQUIER, Yann DUVERDIER, Audrey SIMONET, Fanny BERTHELLEMY, Jérôme ROUYER, Jérémy BONNET, Delphine HOYET, Emeline APPERT, Flavie BASTOS-HANCZYK

Excusés : Jean-Luc HANCZYK donne pouvoir à Flavie BASTOS-HANCZYK, Houssni JANAHA donne pouvoir à Emeline APPERT, Olivier MONTAGNAC donne pouvoir à Fanny BERTHELLEMY

Absent : Guy MERAT

Approbation du compte rendu du 31 janvier 2022

Le compte rendu est approuvé.

Approbation du compte de gestion 2021- Budget Principal 2014 -

Monsieur Cyril POINTUD, Maire, présente compte de gestion 2021 de la Commune M14 établi par le receveur municipal.

Ce compte dont les résultats de clôture d'exercice sont :

- En section d'investissement - 117 783.45 €
- En section de fonctionnement + 281 580.87 €
-

Ils concordent avec ceux du compte administratif et n'appellent aucune observation.

Vote du compte administratif 2021 – Budget principal M14 -

Madame Christelle CUNIS, Présidente de séance pour le vote du compte administratif, présente donc le compte administratif 2021 de la Commune qui fait apparaître les résultats de clôture, se décomposant comme suit :

- En section d'investissement (dépenses/recettes) - 117 783.45 €
- En section de fonctionnement (dépenses/recettes) + 281 580.87 €

Le Conseil Municipal, sur proposition de la Présidente de séance, accepte les résultats précités et vote le compte administratif 2021 de la Commune en l'absence de Monsieur le Maire.

Affectation du résultat de l'exercice 2021 de la Commune – Budget M14 -

Après avoir approuvé le compte administratif 2021 M14 de la Commune, Monsieur le Maire propose la reprise de ces résultats au Budget Principal 2022 M57.

Le Conseil Municipal décide donc, sur proposition de Monsieur le Maire d'affecter au budget de l'exercice 2022, le résultat comme suit :

- Report en section d'investissement R001 : 117 783.45 €
- Report en section de fonctionnement R002 : 163 797.42 €

Vote des subventions 2022 aux associations

Monsieur Cyril POINTUD, Maire, détaille la liste des subventions allouées aux associations et organismes habituels, qui figurera en annexe du budget M57 2022, pour un montant total de 2 933 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter le versement de ces subventions pour l'année 2022.

Vote du Budget Principal M57 2022

Après approbation et reprise des résultats du compte administratif 2021 M14 de la Commune, Monsieur le Maire présente donc le Budget 2022 M57 de la Commune, arrêté en dépenses et en recettes à la somme de :

- Section d'investissement (dépenses/recettes) 192 945 €
- Section de fonctionnement (dépenses/recettes) 636 455 €
-

Monsieur le Maire informe également l'ensemble des Membres présents de la reconduction du produit fiscal de l'année précédente, lors de l'élaboration de ce budget.

Dans ces conditions et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte la reprise des résultats de l'exercice 2021 et vote le Budget 2022 M57 suivant détail ci-dessus.

Modification du temps de travail de Monsieur Emeric AMBELLOUIS

Monsieur Emeric AMBELLOUIS, Adjoint Technique, sollicite la municipalité pour obtenir une réduction de son temps de travail hebdomadaire, à compter du 15 avril 2022.

Entré dans la collectivité en date du 1^{er} aout 2010, Monsieur Emeric AMBELLOUIS, agent titulaire, occupe actuellement le poste d'Adjoint Technique Territorial à raison de 24 h hebdomadaires.

Afin de pouvoir développer sa société (SARL EMERIC ESPACES VERTS) créée en parallèle de son poste occupé au sein de notre collectivité, Monsieur Emeric AMBELLOUIS souhaite une réduction de son temps de travail hebdomadaire de 24 h à 19 h.

Après délibération et à l'unanimité, les membres présents, acceptent que la durée du temps de travail hebdomadaire actuelle de Monsieur Emeric AMBELLOUIS soit ramenée à 19h à compter du 15 avril 2022, sous réserve de l'avis favorable du Comité technique du CDG (Centre de Gestion de la Marne).

Transformation numérique des Collectivités, proposition de trois projets

A la demande de Monsieur Cyril POINTUD, Maire, Monsieur Yann DUVERDIER, Conseiller Municipal et Président de la commission « Communication-Numérique » expose à l'ensemble des membres présents un projet de « Relation Citoyenne 2026 ».

La mise en place de ce projet favoriserait les services en ligne avec l'utilisation d'outils simples et accessibles à l'ensemble de nos administrés.

Il s'articulerait sur différentes mises en œuvre :

- ✚ Le développement d'un site Internet de services compatible mobile et respectant le RGAA
- ✚ Une application mobile de notification pour les citoyens
- ✚ Une plateforme de réservation et de paiement des services périscolaires
- ✚ L'accès à une plateforme de gestion des demandes (SVE et Urbanisme) à l'ensemble des citoyens pour l'instruction de tous les dossiers administratifs.

Ces services en ligne permettraient de répondre beaucoup plus rapidement et facilement à nos habitants et à maintenir également l'attractivité de notre village.

Enfin ce projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de modernisation de l'administration sur le territoire de l'Agglomération de Châlons en Champagne et son lancement de mise en œuvre globale sur 18 mois, pourrait être subventionné à hauteur de 15 000 €.

Les membres présents donnent leur accord pour une mise en place progressive de ces services numériques, accompagnés des campagnes de communication adaptées afin de favoriser la consultation citoyenne et l'adhésion des usagers.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Commission de contrôle des listes électorales

Dans le cadre du prochain scrutin des Elections Présidentielles, la commission de contrôle des listes électorales se réunira Jeudi 17 mars 2022 à 18 h, en salle Mairie.

Organisation du bureau de vote et permanences

Pour la tenue des permanences du bureau de vote concernant les Elections Présidentielles, (**1^{er} tour : 10/04/2022 – 2^{ème} tour : 24/04/2022**), Monsieur le Maire fait de nouveau circuler les tableaux avec plages horaires de 2 heures, sur lesquels les membres présents peuvent s'ajouter ou s'inscrire.

Repas des Aînés

Le repas des Aînés devrait bien avoir lieu cette année et devrait se dérouler dans la salle des fêtes de Saint Hilaire au Temple, et cela, avant la saison estivale.

Les organisateurs de cette manifestation qui regroupe trois villages : Dampierre Au Temple, Saint Etienne Au Temple et Saint Hilaire Au Temple communiqueront prochainement à ce sujet, quant au déroulement de cette journée festive et conviviale pour nos Aînés.

Installation d'une machine à pain et à pizzas

La Fabrique de Charley Foodtruck pizzas et burgers, ne pouvant plus maintenir son déplacement sur notre Commune, l'ensemble des membres présents envisagent en complément d'une machine à pain, d'installer également un distributeur à pizzas, sur le terrain jouxtant le parking rue de la Mairie.

Pour ce faire, la construction d'une dalle en béton est nécessaire pour l'implantation de ces deux services qui seront raccordées électriquement par une alimentation en triphasé.

Un débat s'engage quant à l'emplacement futur de la machine à pain et du distributeur de pizzas.

Une conseillère municipale s'engage à présenter, lors de la prochaine réunion de Conseil Municipal, différents visuels et perspectives d'implantation afin que le Conseil Municipal ait une vision d'ensemble et puisse décider communément de l'endroit exact où seront installés ces deux équipements.

Conflit Russe-Ukrainien

Monsieur le Maire fait part à l'ensemble des Membres présents, de la réception d'un mail émanant de la Préfecture de la Marne, relatant les modalités de propositions d'hébergement dans le cadre de l'accueil de réfugiés ukrainiens.

Le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) est chargé de recenser toutes les demandes et toutes les offres de logement pour mettre ensuite en relation les demandeurs et les personnes proposant un hébergement.

Une fiche de contacts pour l'accueil des réfugiés ukrainiens a donc été mise en place par ce service. Tout administré peut contacter la Mairie de Saint Etienne Au Temple afin d'obtenir les renseignements nécessaires quant à ces démarches d'accueil.

Solidarité Ukraine : soutien financier des collectivités

Monsieur Pierre KASZTELAN, Conseiller aux Décideurs Locaux, annonce la possibilité aux Collectivités de participer à l'effort de soutien à l'Ukraine.

Ce soutien passe prioritairement par le versement d'une somme d'argent au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO).

Toute collectivité souhaitant s'impliquer devra respecter certaines modalités réglementaires quant à l'émission d'un mandat de paiement, contribuant au profit de l'aide d'urgence à l'Ukraine.

Les collectivités ont toutefois la possibilité d'acheter des produits alimentaires, sanitaires, médicaux et vestimentaires à déposer ou à faire parvenir dans les lieux de collectes.

Modification date de réunion de Conseil Municipal

Monsieur le Maire informe que la réunion de Conseil Municipal prévue initialement le 20 juin 2022 ne pourra avoir lieu et sera devancée à la date du lundi 13 juin 2022.

URBANISME

PC 051 476 22 R0002

Construction d'un garage

M. Aurélien HAMANT

18 Rue de Dampierre

DP 051 476 22 R0002

Installation d'une piscine semi-enterrée

M. Stéphane ETIENNE

14 bis Rue de Dampierre

DP 051 476 22 R0003

Pose fenêtre de toit supplémentaire

M. Michaël CANONGE

1 Rue des Bleuets

FIN DE SEANCE A 23 H 10

CONSEILS MUNICIPAUX 2022

- Lundi 4 avril 2022
- Lundi 2 mai 2022
- Lundi 13 juin 2022
- Lundi 5 septembre 2022
- Lundi 3 octobre 2022
- Lundi 14 novembre 2022
- Lundi 12 décembre 2022

Le Maire
Cyril POINTUD



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Pointud', is written over the seal.